

# Programme Activités Motrices Caravane des Activités Motrices

Saison 2023-2024

Activités sportives adaptées  
pour les adultes en situation  
de handicap mental et  
atteint de troubles  
psychiques.

# Le Programme Activités Motrices

## Qu'est-ce que c'est ?

Un programme d'activités physiques et sportives adaptées pour les adultes en situation de handicap mental ainsi que le public atteint de troubles psychiques.

## A qui s'adresse ce programme ?

A tous les adultes accueillis au sein d'un FAM, MAS ou toutes structures relevant de la déficience moyenne à sévère.

## Qu'est-ce qu'on propose ?

- **« Journées » Activités Motrices** destinées aux adultes résidents en Maison d'Accueil Spécialisé et Foyer d'Accueil Médicalisé, avec une déficience lourde et/ou polyhandicap.
- Des **interventions dans votre établissement** (prestations) : contacter nous pour le déroulement et le coût (sur l'année, sur 1 cycle, sur 1 thème...)

# Informations pratiques

## Organisation

Ces temps d'activités physiques et sportives adaptées sont basés sur les actions élémentaires de la motricité humaine : se déplacer, sauter, lancer, attraper, glisser, s'orienter. Les supports utilisés sont aussi bien l'ensemble des APS et leurs matériels diversifiés ainsi que les situations pédagogiques variées et ludiques.

## Les « temps » Activités motrices

Le lieu de pratique peut être une salle de votre établissement, votre cour ou bien une infrastructure sportive proche de votre établissement.

Les « journées » se déroulent sur un créneau de 2h (à fixer avec vous) avec un groupe de 4 à 8 personnes.

L'activité peut également se faire avec une autre structure.

Nous proposons de faire 3 interventions par structure à l'année, ainsi qu'un événement regroupant plusieurs structures.

## Coût et licence

Pour participer aux rencontres il faut :

- Adhérer au programme (adhésion 50€ / établissement)
- Être licencié(e) à la FFSA (licence annuelle ou à la journée)
- Justifier d'un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique du sport adapté.



# La Caravane des Activités Motrices

## Qu'est-ce que c'est ?

Une journée choisie par le CDSA et la structure, où nous proposons une journée sportive :

- Choix de l'activité mise en place et de la date
- Déplacement du CDSA dans la structure
- Séance de 30min à 1h pour tous les résidents de la structure (selon les capacités) par groupe de 4 à 8.

## L'objectif

Le but de cette journée caravane est de promouvoir l'activité physique et sportive pour tous les résidents d'une structure, de découvrir leur capacité leur goût pour le sport et pour ouvrir des possibilités d'activités sportives par la suite au sein de l'établissement

## Contact :

Comité Départemental Sport Adapté 49

Célia Perrain, EAPA

06.24.86.58.42

[cdsa49.projet@gmail.com](mailto:cdsa49.projet@gmail.com)

